

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

**AMENDEMENT**

N° II-CF1887

présenté par  
Mme Perrine Goulet**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	10 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	10 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
<b>TOTAUX</b>	10 000 000	10 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les impacts des nouvelles technologies sur la santé mentale et physique de nos enfants, mis en lumière lors de la crise sanitaire, doivent inviter l'Éducation nationale à repenser ses actions pour

garantir la transmission des valeurs républicaines et lutter contre toutes les formes de discrimination.

D'importantes mesures préventives, fondées sur l'éducation des enfants, doivent être prises pour répondre à l'ubiquité et l'instantanéité des nouvelles formes de harcèlement, qui ne se limitent plus aux portes de l'école.

À cet égard, les cours de vie scolaire et l'intervention de l'enseignant, dont ce n'est pas le rôle et qui n'est pas formé à cet effet, ne peut plus suffire.

L'enquête harcèlement mené par le ministère a démontré qu'avec l'âge, les victimes ne demandent quasiment plus d'aide pour faire cesser les atteintes subies, et les comportements d'automutilation et les tentatives de suicide augmentent drastiquement à l'adolescence.

Le présent amendement vise à répondre au besoin de prévention du harcèlement scolaire et d'aide au victime, par l'intervention au sein des écoles d'associations spécialisées sur le sujet.

A fin de recevabilité mais en souhaitant une levée du gage par le Gouvernement, le présent amendement vise donc à abonder de 10 000 000 d'euros l'action 06 - action éducatives complémentaires aux enseignements du programme 230 Vie de l'élève en AE et en CP et minorer de 10 000 000 d'euros en AE et en CP l'action 01 - pilotage et mise en oeuvre des politiques éducatives du programme 214 Soutien de la politique à l'éducation nationale.